



Direction régionale de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du Logement du Centre-  
Val de Loire

**Plan national d'actions Papillons de jour**  
**Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage régional**  
**Judi 8 décembre 2022 – 9h30 / 12h**

**Présents**

- Christophe BACH, IEA
- Renaud BAETA, ANEPE Caudalis
- Sébastien BRUNET, Nature 18
- Maxime COLLET, Ecosphère
- Nicolas DEJEAN, Loiret Nature Environnement
- Chloé GISLOT, SEPANT
- Marine LAUER, Centre Régional de la Propriété Forestière
- Antoine LEVEQUE, CSRPN
- Jacques LAMY, Nature 18
- Anne-Marie LAMY, Nature 18
- Jonathan LEREAU, DDT du Loiret
- Thibault LIGOUT, Indre Nature
- Laurent PALUSSIÈRE, SEPANT
- Eva SEMPE, Sologne Nature Environnement
- Gaëlle SOBCZYK-MORAN, OPIE
- Maria VILLALTA, Indre Nature
- Mathieu WILLMES, DREAL Centre – Val de Loire
- Serge GRESSETTE, Cen Centre – Val de Loire

**Excusés**

- Frédéric BEAU, Epiméthée
- Sandra BOUILLY, Conseil départemental du Cher
- Laurence BOURDIN, Conseil départemental du Loir-et-Cher
- Nicolas CHEVALIER, Conseil départemental du Loiret
- Sébastien DAMOISEAU, CERCOPE
- Florian LAURENCEAU, Perche Nature
- Julie LEBRASSEUR, CEN Loir-et-Cher
- Jean-Luc MERCIER, Université de Tours – IRBI
- Jean-Louis PRATZ, CERCOPE
- Laëtitia ROGER-PERRIER, ARB Centre-Val de Loire
- Olivier RIQUET, PNR Loire Anjou Touraine

## Compte-rendu

Mathieu WILLMES introduit le Comité de pilotage (COFIL) en remerciant tous les participants pour leur présence.

Après un tour de table, Serge GRESSETTE, animateur de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des Papillons de jour, présente l'ordre du jour du COFIL.

### 1. - Tour d'actualité PNA : les ateliers de travail (notamment, le GT Maturna), suivi STERF, etc.... par Gaëlle Sobczyk-Moran (Opie)

Gaëlle SOBczyk-MORAN présente les actualités du PNA : les groupes de travail, le STERF, Indicateur national papillons disparus, les films produits et diffusés etc....

Mathieu WILLMES précise que l'indicateur national fera l'objet d'une déclinaison en région par l'ARB sous forme de chiffres-clés.

Jonathan LEREAU indique que la DDT du Loiret engage des démarches pour intégrer les massifs forestiers à Damier du frêne dans le site Natura 2000 « FR2400527 - Étangs de la Puisaye ».

Marine LAUER ajoute que le CRPF peut aider à la prise de contact avec des propriétaires de forêts privées. En complément, elle indique que lors de la révision des annexes vertes du Schéma régional de gestion sylvicole, et suite à une intervention de l'association Cercope, le Damier du frêne a été intégré dans les espèces de la DHFF examinées dans le cadre de la validation des PSG.

Concernant le projet de vidéo sur l'Hermite, Serge GRESSETTE tiendra au courant de la possibilité ou non de faire cette vidéo sur le site de Châteaudun. Cela dépendra du contexte politique.

### 2. Plaquettes et posters PRA Papillons : présentation et validation des projets

Serge GRESSETTE présente les projets de documents de communication concernant les papillons de jour (action PRA10b/ Supports de communication sur les papillons de jour).

Il est prévu 3 posters et 3 plaquettes qui concernent les thématiques : forêts, zones humides et milieux ouverts non humides (pelouses calcicoles, landes sèches et prairies). Les posters sont plutôt à destination du grand public ; les plaquettes sont à destination des élus et des propriétaires pour informer sur la situation des papillons de jour en Centre-Val de Loire, sur l'existence d'un PNA décliné en région ; donner des conseils de gestion simples en leur faveur.

En séance, il est présenté les versions finalisées du poster « pelouses calcicoles » et de la plaquette « pelouses, landes sèches et prairies » ainsi que les versions sans illustrations des posters forêts et zones humides.

Globalement, le ressenti de l'assemblée présente sur les documents et leur utilité sont positifs.

Certaines remarques ont porté sur le poster « pelouses calcicoles » :

- changer la photo de l'Azuré du serpolet ;
- dans le texte en haut, retirer le terme "Nés du défrichement des forêts" ;
- pour la légende du dessin de la Fauche (la mettre à droite) ;
- ajoutez les légendes au dessin de papillons (nom d'espèce) [ce qui est déjà prévu] ;
- carte régionale : la simplifiée en ne faisant apparaître que le rouge et orange des pelouses calcicoles (en la faisant apparaître sous une seule couleur) et en retirant les étoiles.

Les projets de posters et plaquettes sur les 3 thématiques seront adressés début 2023 avec un délai de réponse. Une demande complémentaire portera sur les besoins en nombre d'exemplaires du réseau régional. Enfin les conditions de diffusion des supports seront précisées par la suite.

### 3. Suivi par CMR de *Phengaris teleius* sur l'APPB Jean Varenne par Thibault Ligout et Maria Villalta (Indre Nature)

Thibault LIGOUT présente les résultats du suivi CMR mis en œuvre sur *Phengaris teleius* sur l'APPB Jean-Varenne.

Serge GRESSETTE précise que la CMR est un outil performant pour estimer une taille de population fermée ou semi-fermée. Concernant la durée de vie moyenne des individus, il existe un biais lié au nombre de jours de prospection.

Maxime COLLET demande si l'étude a généré « de la casse » sur les individus. Thibault LIGOULT précise qu'il n'y a pas eu de mortalité directe, même si on peut supposer que la CMR a toujours un impact sur les individus capturés. Il ajoute qu'il est important pour ce type de manipulations de s'entraîner au préalable sur des individus d'espèces moins fragiles en termes de conservation, ce qui a été fait dans le cadre de cette étude.

Concernant l'étude génétique réalisée en Auvergne-Rhône-Alpes, Renaud BAETA est étonné d'apprendre qu'il faille avoir une paire de pattes pour des analyses génétiques. Un simple segment d'une patte doit suffire. Antoine LEVEQUE confirme.

#### **4. Retour sur des actions de restauration en faveur des papillons dans le Cher par Sébastien Brunet (Nature 18)**

Sébastien BRUNET présente le bilan des actions de restauration en faveur des papillons de zones humides (Damier de la succise, Cuivré des marais, Nacré de la sanguisorbe).

Serge GRESSETTE demande la surface réalisée pour les 18 000 € ainsi que le prestataire qui a réalisé ce travail.

Sébastien BRUNET précise que la restauration s'est effectuée sur une surface de 8 à 9 ha ; c'est l'association d'insertion le Relais qui a mis en œuvre cette prestation. Il ajoute que seul du matériel léger de type débroussailluse à main ou broyeur a été utilisé, l'association n'ayant pour le moment que peu de recul sur l'utilisation d'engins plus lourds. Serge GRESSETTE indique à ce sujet que l'utilisation de tels engins peut n'avoir qu'un faible impact sur les sols et devient assez vite rentable au-delà d'1,5 ha travaillés, tout en facilitant les travaux d'export des produits de coupe.

#### **5. Discussion autour d'un projet de renforcement des populations de *Phengaris alcon* au nord de Langeais par Renaud Baeta (ANEPE Caudalis)**

Renaud BAETA présente un projet de renforcement des populations de *Phengaris alcon* sur le secteur des landes St Martin où le noyau occidental s'est éteint ces dernières années suite une absence de prise en compte de ce papillon dans les actions d'entretien et de coupes forestières. Le projet consisterait à déplacer des pieds de Gentiane pneumonanthe avec des œufs sur la lande du Petit étang à Restigné, site où des travaux de restauration ont été mis en place par l'ANEPE Caudalis. Ce projet doit faire l'objet d'une dérogation espèces protégées.

L'assemblée présente souligne l'importance de ce projet pour contrer la dynamique négative de l'espèce. Renaud BAETA précise que ce type de projet et technique (sur les 2 espèces concernées) n'a a priori pas fait l'objet de publications.

Christophe BACH indique qu'il sera probablement nécessaire de mettre en exclos les secteurs qui feront l'objet des transplantations afin d'éviter des perturbations pouvant être causées par des sangliers.

#### **6. Liste rouge régionale des papillons de jour : état d'avancement**

En l'absence de Daphné MARQUES, Serge GRESSETTE présente l'actualisation de la liste rouge des papillons de jour, action prévue par le PRA (action 4) et pilotée par le CEN, FNE CVdL et la DREAL. La liste présentée est celle validée par l'UICN dernièrement et qui sera présentée au CSRPN le 14 décembre prochain. Serge GRESSETTE revient notamment sur les critères particuliers (fragmentation sévère, ajustement extrarégional) qui ont induit une modification de classement pour 24 taxons par rapport aux propositions initiales du comité d'évaluation.

Maxime COLLET revient sur le cas de *Chazara briseis* qui au vu de la surface occupée et de ses menaces mériterait un statut CR et non EN.

Renaud BAETA a une lecture similaire pour *Phengaris teleius* : si l'AOO est recalculée en s'affranchissant des mailles 2x2 km, son AOO serait inférieure à 10 km<sup>2</sup>.

Laurent PALUSSIÈRE souligne également le cas de la Bacchante qui est passée en LC (dans un premier temps, elle était NT). Comparativement, en Bourgogne, ce nymphalidé est NT et la situation est similaire.

Serge GRESSETTE précise que pour la Bacchante, avec la méthode et les critères UICN, il est impossible de justifier un statut NT. Cette espèce a une AOO de 652 km<sup>2</sup>, absence de fragmentation sévère du fait des différents noyaux bien connectés en Berry et une Vm(i) qui est positive +33.

Mathieu WILLMES indique que la liste rouge sera débattue en CSRPN le 14 décembre et que l'on informera le COPIL des suites données à ce projet de liste.

Mathieu WILLMES clôture le Comité de pilotage.

Le Comité de pilotage se termine à 12h15.